

« C'est ensemble que nous réussirons »

En décembre, 2,3 millions d'agents de la fonction publique d'État éliront leurs représentants. Didier Lenfant, président de la Fédération des agents de l'État (FAE), et Estelle Bard, secrétaire générale, présentent les enjeux de ce scrutin.



Bernard Gouédard

Pouvez-vous nous présenter la fonction publique d'État ?

Estelle Bard : La FPE est composée de 16 ministères (Justice, Éducation nationale, Agriculture...) et d'établissements publics (écoles, offices spécialisés...). Si certains métiers sont transverses (postes administratifs, chargés de gestion...), la FPE compte de nombreux corps soumis à un statut particulier et propres aux spécificités des différents ministères (inspecteurs vétérinaires à l'Agriculture, surveillants pénitentiaires à la Justice...).

Que pourraient changer les élections de décembre ?

Didier Lenfant : Les instances représentatives changent. Exit les comités techniques (CT) et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), voici venu le temps des comités sociaux d'administration. Outre le changement de nom et de cartographie, les prérogatives de cette nouvelle instance s'élargissent : elle sera l'organe consultatif sur tous les sujets importants (rémunération, évolution de carrière, de l'organi-

sation des services et des effectifs...).

E. B. : C'est un organe décisionnel capital. D'où la nécessité d'y être bien représentés ! Sans négliger les commissions administratives paritaires (CAP) au sein desquelles nos représentants défendent les agents dans leurs recours contre des décisions individuelles défavorables (évaluation, refus de mobilité ou de formation, télétravail...).

Quels sont les enjeux de ces élections pour la CFTC ?

D. L. : Ils sont au nombre de deux. Premièrement, retrouver un siège au Conseil supérieur de la FPE en obtenant 5 % des voix. C'est important parce que c'est le lieu où sont négociés les textes spécifiques à notre fonction publique (FP). Au Conseil commun de la FP, on discute des textes couvrant les trois versants de la fonction publique. Et c'est là notre deuxième enjeu : garder au moins un siège dans ce Conseil commun. Ainsi, nous aurons une visibilité et une reconnaissance du ministre comme interlocuteur de premier plan.

Quels moyens mettez-vous en œuvre pour obtenir la représentativité ?

E. B. : On travaille de façon pragmatique depuis septembre 2021. Actuellement, nous sommes à l'étape « création de listes de candidats », que nous souhaitons en quantité et de qualité. On a notamment orienté notre communication sur l'Éducation nationale – 1,2 million d'agents ! – et valorisé l'enseignement public et la recherche. C'est une cible énorme, nous devons viser un bon résultat. Soyons stratégiques.

Pensez-vous qu'une com' faite de tracts et de terrain est suffisante en 2022 ?

E. B. : Nous sommes absolument convaincus qu'il faut continuer le travail de terrain. Cela dit, on est bien conscients que les agents sont avant tout des femmes et des hommes de leur époque, actifs sur leurs smartphones. Nous comptons bien être présents sur les réseaux sociaux, grâce à l'aide d'un community manager, et surfer sur la vague numérique insufflée par la Confédération avec la mise en place de CFTC l'App, des vignettes vidéo de Cyril Chabanier sur Twitter...

D. L. : C'est un chantier énorme, passionnant, que nous sommes capables de mener à bien en mobilisant nos forces. Et c'est ensemble que nous gagnerons !

*Propos recueillis par
Julie Lévy-Marchal*

Vous travaillez dans l'une des fonctions publiques et souhaitez vous porter candidat, contactez votre fédération !